



Vérification interne d'EDC

Viser l'excellence au moyen de services d'attestation et de consultation

Programme du capital-actions Suivi de fond Rapport final N° 04/10 26 mars 2010

Distribution

- Dest :** Président et chef de la direction
Premier vice-président, Groupe des produits de financement
Premier vice-président et chef de la direction financière
Vice-président, Capital-actions
Vice-président et contrôleur général
Directeur de groupe, Comptabilité générale
Directeur de la stratégie, Capital-actions
- c.c. :** Premier vice-président, Solutions technologiques et d'affaires
Premier vice-président, Assurances
Premier vice-président, Services juridiques et secrétaire
Premier vice-président, Ressources humaines
Premier vice-président, Développement des affaires
Contrôleur adjoint
Directeur principal de portefeuille, Capital-actions
Vice-président, Planification stratégique et Communications
Directeur de groupe, Planification et Relations gouvernementales
Directeur principal, Bureau du vérificateur général
Directeur de groupe, Bureau du vérificateur général

Équipe de vérification :
A. Lowe
F. Tian

Vice-présidente, Vérification interne
M. Ryan

Introduction

En 2008, la Vérification interne (IA) d'EDC a procédé à la vérification du Programme du capital-actions. Depuis sa création en 1997, le Programme du capital-actions (le « Programme ») soutient de manière directe ou indirecte les activités de quelque 150 entreprises canadiennes, en les aidant à percer sur des marchés nouveaux et émergents. EDC participe au capital-actions d'entreprises directement ou par l'intermédiaire de placements dans des fonds.

La mission de vérification de 2008 a révélé un certain nombre de problèmes majeurs et modérés qui ont été communiqués à la direction, laquelle a pris des mesures correctives. Lorsque la Vérification interne constate des problèmes majeurs, elle a comme règle de conduite de procéder à un suivi de fond pour confirmer la qualité de la conception et l'efficacité opérationnelle des nouveaux contrôles mis en place.

Objectifs et portée de la vérification

L'objectif du suivi de fond consistait à évaluer les nouveaux contrôles mis en place par la direction pour résoudre les problèmes majeurs et modérés constatés lors de la vérification de 2008. La mission de suivi a donc porté sur les aspects suivants :

- l'actualité et la qualité de l'information disponible pour étayer les évaluations des placements dans des fonds;
- l'évaluation des politiques et procédures d'évaluation;
- la fréquence des évaluations et des réunions du Comité d'évaluation;
- les rôles et responsabilités en matière d'évaluation;
- l'actualité de l'information servant aux évaluations des investissements directs.

Le travail de vérification sur le terrain requis pour le suivi de fond a été effectué en février 2010.

Opinion de la Vérification interne

Dans son rapport produit en 2008, la Vérification interne avait émis l'opinion voulant qu'*il existe des occasions d'améliorer les contrôles*¹ encadrant le Programme de capital-actions.

Nous considérons désormais que le Programme est *bien contrôlé*.

Nous avons constaté qu'en vertu du processus de contrôle préalable auquel sont soumis les nouveaux placements dans des fonds, les responsables doivent désormais analyser les politiques d'évaluation du fond, ainsi que les états financiers annuels vérifiés et les états financiers trimestriels non vérifiés pour confirmer la conformité aux PCGR (canadiens, américains ou IFRS). Le Groupe du contrôleur général participe au processus en évaluant la conformité des politiques d'évaluation. L'évaluation trimestrielle et annuelle des placements inclut désormais les résultats des entretiens officiels entre l'Équipe du capital-actions d'EDC et le chef de la direction financière (CDF) des différents fonds ainsi que la prise en compte des incidences que la conjoncture générale du marché et la conjoncture sectorielle peuvent avoir sur les évaluations. Les évaluations intégrales sont effectuées aux deuxième et quatrième trimestres, pour les autres trimestres (T1 et T3), elles n'ont lieu que si des changements importants sont survenus. Par ailleurs, on a synchronisé les dates de production des rapports de surveillance trimestriels des placements, les dates des réunions du Comité d'évaluation ainsi que les échéances des rapports financiers pour assurer l'actualité et l'exhaustivité des rapports sur les placements en capital-actions.

¹ Nos opinions standard de vérification sont les suivantes :

Contrôles forts : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires existent. Les objectifs du processus vérifié seront très probablement atteints.

Bien contrôlé : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié seront probablement atteints.

Possibilités d'amélioration des contrôles : Un ou plusieurs contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est plus qu'insignifiante. De promptes mesures s'imposent.

Non contrôlé : De nombreux contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne sont probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

On a mis la dernière main à la politique d'évaluation, qui contient désormais plusieurs responsabilités clés ayant trait au Comité d'évaluation. Par exemple, durant ses réunions trimestrielles, le Comité d'évaluation doit se pencher sur les événements postérieurs à la date de publication qui peuvent avoir une incidence importante sur les rapports financiers trimestriels et annuels. Le Comité d'évaluation a le pouvoir d'approuver toutes les évaluations de placements, et les règles de procédure ont été modifiées de façon à ce que la présence d'un représentant du Groupe du contrôleur général soit nécessaire pour atteindre le quorum.

Conclusion

Les conclusions du suivi de fond ont été communiquées à la direction, qui les a acceptées. Nous tenons à remercier la direction de son soutien tout au long de la vérification.